

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES À LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS ACCIDENTELLES ET POST-ACCIDENTELLES : EXPÉRIENCES EUROPÉENNES

Thierry SCHNEIDER
CEPN, 28 rue de la Redoute, 92260 Fontenay-aux-Roses
thierry.schneider@cepn.asso.fr

Introduction

Parmi les enseignements tirés de la gestion de l'accident de Tchernobyl, l'implication des parties prenantes dans les processus d'évaluation et de décision des actions de protection est apparue comme un élément central d'une gestion durable des situations accidentelle et post-accidentelle. Compte tenu de ces enseignements, différentes expériences concernant l'implication des parties prenantes dans cette gestion ainsi que dans sa phase de préparation ont été initiées dans le cadre du programme de recherche européen EURANOS, qui s'est déroulé de 2004 à 2009. Le partage de ces expériences, initié notamment lors du séminaire « La préparation à la réhabilitation post-accidentelle en Europe : partage des pratiques et perspectives de coopération » organisé à Paris en janvier 2009, a conduit les différents organismes impliqués dans ces approches à promouvoir la mise en place d'un réseau européen sur la gestion accidentelle et post-accidentelle.

Les démarches initiées dans le projet EURANOS

De nombreux développements ont été réalisés au cours des dernières années, notamment en Europe dans le domaine de la gestion accidentelle et post-accidentelle. Parmi ces développements, il faut souligner les progrès concernant les outils d'aide à la décision, les méthodes pour l'échange d'information (notamment sur le plan des contremesures agricoles et en milieu urbain) ainsi que les processus pour l'implication des parties prenantes dans l'évaluation et l'élaboration des programmes de gestion de ces situations. Concernant ces processus, dans le cadre du projet EURANOS, en France et en Norvège, des acteurs locaux ont, dans un premier temps, engagé une réflexion avec les organismes nationaux afin d'évaluer les conditions de mise en œuvre d'une politique de réhabilitation durable dans leur propre territoire après un accident nucléaire. Dans un second temps, plusieurs actions ont été engagées afin de développer des compétences locales pour la prise en charge de telles situations.

L'expérience de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard

Dès l'automne 2004, la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard (CAPM) a initié une réflexion sur l'élaboration de Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), imposés par la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004. Dans ce contexte, elle s'est intéressée aux différents risques naturels et technologiques susceptibles d'affecter son territoire.

En parallèle, engagée auprès du CEPN dans la construction du Projet Pilote Radioprotection, la collectivité a été invitée à participer, entre 2004 et 2006, aux projets européens SAGE et EURANOS dont les objectifs portaient sur la préparation à la gestion d'un événement radiologique ou d'un accident nucléaire.

Ces deux axes de travail ont donné naissance, début 2006, à un groupe de travail local sur la « Gestion des risques » dont les objectifs sont principalement de comprendre les enjeux locaux liés à la gestion d'un accident radiologique et de développer les dispositions nécessaires pour améliorer la préparation des acteurs du Pays de Montbéliard face à ce type d'événements. Ce groupe de travail est composé d'élus, de représentants d'associations de sécurité civile, de la police, de la gendarmerie et de plusieurs bénévoles. Il a aussi vocation à travailler sur l'ensemble des risques naturels et technologiques susceptibles d'affecter le Pays de Montbéliard, et porte un intérêt particulier à la préparation aux risques diffus (risques radiologique, chimique, biologique...).

Afin d'avoir un ordre d'idée des conséquences potentielles d'un accident nucléaire sur son territoire, la CAPM s'est dotée du logiciel européen RODOS (Realtime Online DecisiOn Support system for nuclear emergency management), développé dans le cadre du projet européen EURANOS par le Centre de recherche de Karlsruhe (KIT). Entre 2007 et 2009, afin de prendre en compte les spécificités du territoire, le logiciel a été adapté aux caractéristiques démographiques, agricoles et météorologiques du Pays de Montbéliard. Deux types d'événements radiologiques ont ensuite été modélisés et simulés :

- Un accident à la centrale nucléaire de Fessenheim, située à environ 70 km de la CAPM, selon deux scénarios caractérisés par des conditions de rejets et des termes sources différents ('scénario moyen' et 'scénario majeur'). Il est important de noter que ces termes sources sont issus de la base de données fournie par le logiciel. Le terme source 'scénario majeur' est très pénalisant et fortement improbable pour une centrale nucléaire française¹.
- Un accident de transport d'une source de césium-137 suivi d'un incendie provoquant la destruction de la source et la dispersion de son contenu radioactif.

Le logiciel a permis au groupe de travail d'obtenir une première évaluation des conséquences radiologiques qui pourraient être associées aux deux types d'accidents considérés ainsi que du type de contremesures qui seraient à mettre en place à très court terme (mise à l'abri des populations, évacuation, prise de comprimés d'iode, etc...), puis à plus long terme (relogement, restrictions alimentaires, etc...). Les résultats préliminaires montrent que la CAPM pourrait être impactée par un accident radiologique de façon plus ou moins importante. Les résultats préliminaires montrent que la CAPM aurait à mettre en place des contremesures plus ou moins importantes selon les scénarios.

Ces premières évaluations doivent être validées par les experts des situations d'urgence et post-accidentelles et doivent être considérées avec précaution compte tenu des hypothèses retenues. Toutefois, elles montrent l'intérêt pour les acteurs locaux de disposer de résultats de différents scénarios afin de réfléchir aux implications d'un événement radiologique pour la gestion de leur propre territoire. Ainsi, sans attendre des travaux complémentaires et dans une perspective de préparation à de telles situations, les élus du Pays de Montbéliard ont choisi d'engager des actions concrètes :

- Un inventaire des établissements susceptibles d'accueillir les populations évacuées a été réalisé et a permis d'identifier les établissements recevant du public (ERP) et leurs

¹ Il convient de souligner qu'au moment de l'évaluation, la CAPM n'a pas pu avoir accès à des termes sources de centrales nucléaires françaises.

caractéristiques (capacité d'accueil, accès handicapés, sanitaires, cuisines...). Ces lieux d'accueil ont été intégrés dans le Système d'Information Géographique (SIG) de la CAPM.

- Un état des lieux des stocks de comprimés d'iode disponibles sur le territoire a également été effectué.

Aujourd'hui, la CAPM poursuit sa démarche de préparation et travaille notamment à l'intégration du risque radiologique accidentel dans le SIG « gestion des risques » de la collectivité.

L'expérience Norvégienne

La Norvège est l'un des pays de l'Union Européenne les plus touchés par les retombées de l'accident de Tchernobyl. Depuis 1986, les acteurs locaux doivent prendre des mesures de protection face à cette situation. Ainsi, de nombreux habitants des régions contaminées se sont équipés d'appareil de mesure afin de pouvoir déterminer eux-mêmes la contamination de leurs aliments. Toutefois, il convient de souligner que ces mesures effectuées directement par les habitants n'ont pas de valeurs officielles et doivent être validées par les organismes nationaux. Par ailleurs, les agriculteurs ont modifié l'alimentation de leurs troupeaux, même si ces contremesures sont parfois en conflit avec les traditions du pays.

Progressivement, ces contremesures sont entrées dans le quotidien des habitants de ces régions et sont généralement bien acceptées. Elles ont évolué au cours du temps en fonction des préoccupations des populations locales.

Dans le cadre d'EURANOS, les autorités de radioprotection, NRPA, ont décidé d'engager une réflexion sur la préparation à une situation accidentelle et ont approfondi le dialogue avec la population Sami, directement concernée par la contamination des rennes suite à l'accident de Tchernobyl. Ainsi, deux séminaires ont été organisés avec les différentes parties prenantes, mettant en avant la question de la diminution des niveaux de contamination maximaux pour la viande de renne, la question de la gestion du tourisme dans les zones contaminées ou encore l'exportation de la viande contenant de la radioactivité.

D'autres actions engagées en Europe

Lors du séminaire européen organisé à Paris en janvier 2009 dans le cadre du projet EURANOS (« La préparation à la réhabilitation post-accidentelle en Europe : partage des pratiques et perspectives de coopération »), plusieurs initiatives, développées dans le cadre du projet européen ou indépendamment, ont également été discutées.

En Finlande, une coopération a été initiée entre les autorités et les organismes d'expertise nationaux et des parties prenantes afin d'engager une réflexion sur la gestion des produits alimentaires contaminés suite à un accident ainsi que sur la gestion des pâturages et de l'industrie forestière. Suite à l'accident de Tchernobyl, un réseau de laboratoires pour la mesure de la contamination alimentaire et environnementale a été constitué. Une coopération a été mise en place entre les industries agroalimentaires, les autorités et les agences en charge de l'alimentation.

De même, au Royaume Uni, les autorités interagissent avec les différentes parties prenantes afin d'élaborer un cadre de travail national, régional et local pour la réhabilitation suite à un

accident nucléaire. Ce cadre est construit sur une approche multi-risques et est testé au niveau local afin d'être adapté au mieux à chaque situation.

En Espagne, des exercices de crise ont été organisés avec l'implication des acteurs régionaux. Ces exercices ont consisté à simuler la contamination d'un lac et du réseau aquatique associé en utilisant le logiciel MOIRA développé dans le cadre du projet EURANOS par l'Université Polytechnique de Madrid. Cette expérience a permis de tester les apports d'un outil d'aide à la décision dans le cadre du dialogue engagé avec les parties prenantes pour la gestion d'une situation accidentelle et post-accidentelle.

Enfin, la Slovaquie a également impliqué différentes parties prenantes pour l'élaboration de ses exercices de crise. Outre l'organisation d'une formation sur la gestion de crise pour les différentes parties prenantes, les autorités slovaques ont fait porter leurs efforts sur l'appropriation des « guides sur les contremesures urbaines » développés dans le cadre du projet EURANOS.

Mise en place du réseau Européen NERIS

Suite à ce séminaire, les différents partenaires ont décidé de créer un réseau Européen d'échange sur la préparation et la gestion des situations accidentelles et post-accidentelles nucléaires et radiologiques, dénommé NERIS.

Les objectifs de ce réseau sont de contribuer à l'amélioration des approches européennes, nationales et locales pour la préparation aux situations accidentelles et post-accidentelles en favorisant notamment un partage des expériences d'implication des parties prenantes. Pour ce faire, différentes actions sont envisagées, notamment :

- Un forum de dialogue européen entre les différentes parties prenantes (autorités, organismes d'expertise, industriels, organismes professionnels, instituts de recherche et universités, associations, acteurs locaux...).
- Le soutien et le suivi d'initiatives locales, nationales et européennes pour la préparation aux situations d'urgence et post-accidentelles.
- La mise en place de groupes de travail sur des thématiques spécifiques (deux groupes sont d'ores et déjà envisagés : un sur les implications des nouvelles publications de la Commission Internationale de Protection Radiologique sur les modes d'évaluation des contremesures pour les situations accidentelles et post-accidentelles, et un autre sur le développement des processus et des outils d'évaluation pour les acteurs locaux).
- Le développement d'un programme européen de formations couvrant les différents volets de la gestion accidentelle et post-accidentelle, en s'appuyant sur les modules d'ores et déjà développés ces dernières années.

La première réunion de l'Assemblée Générale de ce réseau, regroupant déjà plus d'une vingtaine d'organisations, aura lieu le 15 juin 2010 à Helsinki à l'occasion du congrès européen IRPA.